

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 17980 - 70ÈME ANNÉE

Yvan Dejean hier à Réunion Première

Propositions pour surmonter la crise économique, sociale, environnementale, et démocratique

Invité hier sur Réunion Première, Yvan Dejean a présenté quelques orientations du PCR pour l'immédiat et les prochaines échéances électorales pour surmonter la crise économique, sociale, environnementale et démocratique. Face aux inégalités de revenus, il a annoncé une proposition d'indemnité de vie chère pour tous, il a rappelé la responsabilité de la Région dans la crise de la continuité territoriale et enfin a souligné qu'il ne suffit pas de démarrer le chantier de la route en mer pour le rendre irréversible.

Yvan Dejean était hier l'invité de l'émission politique hebdomadaire de Réunion Première Radio, Devant La Réunion, animée par Sophie Person. La rencontre a débuté par un commentaire des sondages publiés dans le « JIR » de jeudi ainsi que de l'opinion générale des Réunionnais vis-à-vis des responsables politiques. Un climat de défiance ne peut être nié, et pour Yvan Dejean, c'est la preuve d'une crise économique, sociale, environnementale et démocratique.

Le secrétaire général du Parti communiste réunionnais a tout d'abord expliqué que le PCR a vocation à être présent partout d'une manière ou d'une autre. Ce sera également valable pour les prochaines élections départementales, où les alliances se feront sur la base d'un projet pour répondre aux attentes de la population, a-t-il précisé. Il a donné comme exemple le problème de la vie chère.

« L'État considère que la vie est chère à La Réunion, il verse à ses agents une indemnité de vie chère », a-t-il dit. « Si l'État reconnaît que la vie est chère, nous disons qu'elle est chère pour tout le monde ».

Il a ajouté qu'« une des orientations du PCR est de poser le problème de manière sereine et de dire nous demandons une indemnité de vie chère pour tous, pour les bas revenus, pour les petites retraites, pour les revenus sociaux ». Cette indemnité serait financée par l'État, car



Yvan Dejean secrétaire général du Parti communiste réunionnais.

c'est l'État qui a refusé l'égalité entre Réunionnais.

Sur la question de la continuité territoriale, Yvan Dejean a d'abord estimé qu'elle n'existe pas à La Réunion si l'on se réfère à la Corse. L'État verse 187 millions d'euros pour 250.000 habitants là-bas, entre 10 et 11 millions pour 850.000 personnes ici. « Le compte n'y est pas ».

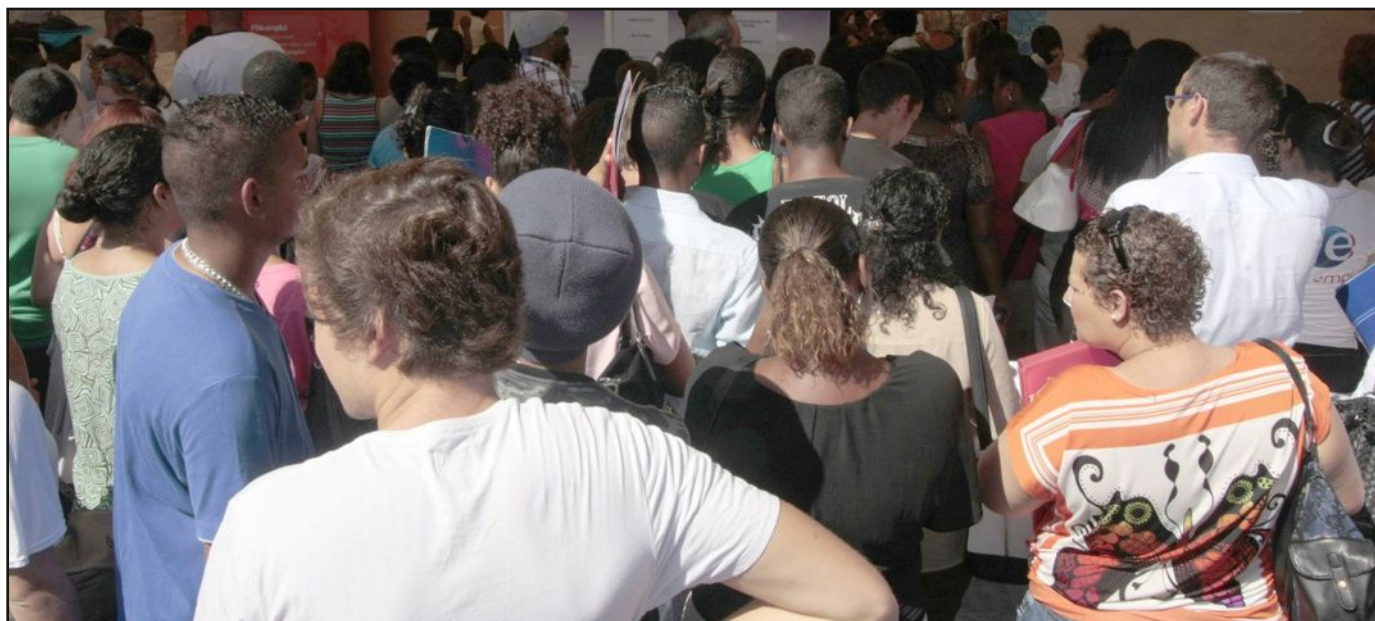
Le responsable du PCR rappelle que sous la mandature de Paul Vergès, la Région avait refusé de cautionner ce dispositif avec ses fonds propres. Une autre solution avait été proposée, c'était l'Airbus A380 de 800 passagers. Il aurait permis un billet à 300 euros pour aller en France, et à 300 euros pour venir de France à La Réunion, soit une

baisse de 30% du prix. « Si le projet n'avait pas capoté, nous n'en serions pas là ».

Le dernier point était relatif au projet de route en mer.

Tout d'abord, Yvan Dejean a averti sur l'impact de l'abandon de l'éco-taxe en France. Tous les contrats des différents prestataires avaient été signés, et les installations étaient posées, mais l'État a stoppé le projet. De quoi faire réfléchir ceux qui pensent qu'il suffit de lancer le projet de route en mer pour le rendre irréversible.

Il a conclu en précisant qu'en cas de victoire aux régionales, il sera demandé une expertise financière sur le projet, car c'est le seul de cette importance de la République à en avoir été exempté.



Jeudi dernier à Saint-Paul, des milliers de Réunionnais sont venus alors que seulement 350 places étaient proposées.

La ministre de la Justice demain à La Réunion

Au coeur des inégalités, le non-respect du droit à un travail

Christiane Taubira a commencé hier à Mayotte sa tournée dans notre région. Après deux jours à Mayotte, elle sera demain dans notre île. La Garde des Sceaux arrive dans un pays bloqué. Les pauvres et les jeunes sont les plus grandes victimes des inégalités.

Plus de 60 ans après l'abolition du statut colonial, l'examen du niveau des inégalités et leur comparaison avec la France est un indicateur du résultat du système mis en place au lendemain de la loi du 19 mars 1946.

A ce sujet, le Sénat a récemment publié un rapport affirmant que de fortes inégalités sont entretenues par des compléments de rémunération dans la fonction publique.

Les rapporteurs soulignaient qu'«avant redistribution (versement des prestations sociales et paiement des impôts directs), 10% de la population réunionnaise ne déclarait disposer d'aucune ressource financière pour vivre; après redistribution, cette même population disposait d'un revenu inférieur à 390 euros par mois».

que «La Réunion serait, selon une récente étude Compas, le département français le plus exposé aux inégalités de revenus. L'indice de Giniy atteint 0,53, soit un niveau plus élevé que celui de Paris, qui constitue le département le plus égalitaire de l'hexagone. Le DOM affichait par ailleurs un rapport inter-décile de 5 en 2013 contre 5,4 en 2008 et 4,4 en 2000, alors que ce rapport est de 3,6 dans l'hexagone en 2010. En 2008, les 20% les plus pauvres se partageaient 7% du total des revenus disponibles tandis que les 20% les plus aisées en captaient près de 47%».

Ces inégalités sont une conséquence du chômage massif subi par une grande partie de la population depuis plusieurs générations. Elles rappellent le problème numéro un à La Réunion: l'emploi.

Plus de 170.000 compatriotes étaient inscrits à Pôle emploi en août dernier. Chaque carrefour ou journée de l'emploi voit déferler des milliers de Réunionnais. Même si le nombre d'offres est bien insuffisant, tous ont l'espoir d'accéder enfin à un travail.

Aucune politique publique n'a jamais réussi à remettre en cause cette pénurie. Le manque d'emploi est sans doute la menace la plus grave pesant sur la cohésion de notre société. Il touche notamment les jeunes, à plus de 50%. Avec l'application à La Réunion du nouveau régime des retraites, c'est la certitude pour les jeunes d'être condamné au revenu minimum pour une grande partie de leur vie, c'est-à-dire pendant la période d'activité et après leur départ à la retraite. En effet, avec un niveau de chômage aussi important, comment peuvent-ils espérer avoir cotisé le nombre d'années suffisant pour avoir droit à une retraite décente?

Au coeur des inégalités, le non-respect du droit à un travail fragilise notre société.

Le département le plus inégalitaire

Plus de 170.000 demandeurs d'emploi

S'appuyant sur des données de l'INSEE, le rapport du Sénat rappelait

Edito

Le PDG d'Emirates Airlines s'interroge sur la disparition du Boeing de la Malaysia Airlines en mars dernier

Samedi 8 mars 2014, le vol de la Malaysia Airlines qui devait relier la capitale du pays, Kuala Lumpur, à Beijing, a disparu en vol sans laisser des traces. A son bord, il y avait 239 personnes. L'enquête a été confiée aux Australiens. Mais aucun élément de l'enquête n'apporte des renseignements sur cette disparition mystérieuse.

Plus de 6 mois se sont écoulés et des questions de plus en plus pertinentes sont posées. La dernière réaction en date relève d'une interview donnée par Tim Clark, PDG de la compagnie Emirates Airlines à un journal allemand, Der Spiegel. Le poids de cette compagnie et la renommée de son PDG donnent à ses propos une résonance particulière.

Les médias retiennent l'extrait suivant : « Il y a quelque chose qui ne colle pas et nous devons aller au fond des choses ». Il remet en cause les premières analyses de l'enquête australienne qui déclare que « l'avion était en pilotage automatique depuis 5 heures, au-dessus de l'océan indien, lorsqu'il s'est abîmé, à court de carburant ». Sa version avance que l'avion était probablement « sous contrôle jusqu'à la fin ». Ce qui suppose un acte délibéré d'une extrême gravité. Mais par qui ? Et pour quel commanditaire ?

Le fait qu'un document comprenant des renseignements exceptionnels sur une cargaison en soute ait été retiré de la liste d'inventaire rend suspecte la manœuvre. En tout cas, cela accrédite la thèse qu'un Boeing de cette importance ne peut sombrer en mer sans laisser la moindre trace. Beaucoup d'objets ou de pièces d'appareils peuvent flotter, sans compter les nappes de carburant.

Tim Clark a décidé d'avancer par questionnaire, même s'il devait subir des représailles, dit-il. La vie de millions de personnes voyageant quotidiennement en avion nécessite la vérité. Ici même, dans Témoignages, nous avons déjà soulevé le silence des États-Unis alors que ce pays possède les moyens de collecte d'informations les plus sophistiqués pour accéder à la vérité.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991-2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29

E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23

E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re

E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Le ministre de l'Économie cible les chômeurs

Vers une remise en cause de l'assurance chômage

Dans une interview accordée au Journal du dimanche, le ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, a assuré que la réforme sur l'assurance-chômage était "insuffisante", laissant présager une diminution des allocations chômage en cas de réforme «plus approfondie».

Dans la course aux économies, le gouvernement avait prévu une réforme de l'assurance-chômage, dont le déficit a atteint 4 milliards d'euros. Face à cela, le ministre avait estimé qu'il ne devait «pas y avoir de tabou ni de posture» sur l'assurance chômage.

Emmanuel Macron a également assuré qu'il y «a eu une réforme, elle est insuffisante. On ne pourra pas en rester là», ce dernier a invité les partenaires sociaux à «faire avancer les choses». Le ministre a d'ailleurs averti: «comme l'État garantit financièrement le régime, il peut aussi reprendre la main si les blocages sont trop lourds».

Une négociation prévue

Face aux déclarations du ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, l'Élysée a réagi, lundi 13 octobre, sur la nécessité de réformer l'Assurance-chômage, en annonçant la mise en place d'une négociation qui «viendrait le moment venu», mais «pas immédiatement».

Dans son communiqué, l'Élysée assure qu'il «y a bien un problème de déficit», estimant que cela relève de «la responsabilité des partenaires sociaux en lien avec l'État». «Une convention a été signée en 2014 et une date a été fixée par les partenaires sociaux pour un nouveau rendez-vous en 2016», d'ici là «il y a beaucoup de sujets de négociation à l'agenda des partenaires sociaux, notamment la négociation en cours sur la modernisation du dialogue social».

Cette volonté de réformer en profondeur l'assurance chômage n'est pas nouvelle. Le 6 octobre dernier, le Premier ministre, Manuel Halls, avait lancé le débat à Londres, en estimant que la question du montant et de la durée de l'indemnisation du chômage devait «être posée». Assurant directement que

le montant de l'allocation chômage allait être revu.

En 2011, le gouvernement de François Fillon souhaitait également revoir l'indemnisation chômage des cadres, assurant par la voix de Bruno Le Maire, en charge du projet de la majorité pour 2012, qu'il était impossible de «garder un dispositif d'indemnisation du chômage parmi les plus généreux au monde, en particulier pour les cadres à hauts salaires».

Dans une logique d'économies, il avait indiqué qu'il ne s'agissait pas de «savoir si on est trop généreux



Un membre du gouvernement attaque de nouveau les chômeurs.

ou pas, mais de savoir ce que nous pouvons faire» pour «remettre de l'ordre dans nos finances publiques», a-t-il plaidé. Cette proposition avait suscité de nombreuses critiques à Droite et à Gauche. Cette fois-ci, les déclarations d'un ministre ont suscité une levée de bouclier.

La majorité s'effrite encore

Le secrétaire général de la CGT, Thierry Lepaon, s'est dit lundi 13 octobre «choqué» par les propos d'Emmanuel Macron, assurant sur Europe 1 que «ce qui me choque le

plus c'est qu'il n'ait pas fait référence au fait qu'aujourd'hui un chômeur sur deux ne touche pas d'indemnités». Ce dernier a également dénoncé «qu'on met au-devant de la scène l'idée que les chômeurs seraient des profiteurs alors que ce sont les principales victimes de la dégradation du marché de l'emploi et de la montée du chômage».

De son côté, FO estime, dans un communiqué, que «le Premier ministre, le ministre de l'Économie et le ministre du Travail rivalisent d'imagination et de petites phrases sur la situation financière de l'assurance chômage et donc des demandeurs d'emploi. C'est inconséquent, irresponsable et quelque peu nauséabond».

Dans la majorité, le patron du PS Jean-Christophe Cambadélis, a ironisé: «la gauche n'a pas de tabous, mais elle a quelques totems, en particulier le fait que quand le président de la République s'exprime, les ministres appliquent». Pour la ministre de la Santé, Marisol Touraine, Emmanuel Macron devrait «ne pas céder à l'empressement». «Aucun sujet n'est tabou mais il faut savoir prendre le temps de la réflexion et associer les acteurs qui sont directement concernés», a-t-elle déclaré sur BFM TV.

Ségolène Royal a rappelé que «l'assurance chômage est un acquis social et ce n'est pas en période de crise qu'il faut toucher à un acquis social comme celui-ci (...)», a prévenu la ministre de l'Écologie sur France Inter. Cependant, Emmanuel Maurel, de «Maintenant la gauche», l'une des deux sensibilités de l'aile gauche socialiste, voit les choses différemment: «c'est une nouvelle provocation, ou une nouvelle boulette ou un nouveau couac. Et c'est regrettable». «Il y a mieux à faire que de pointer du doigt la responsabilité individuelle des chômeurs», a ajouté Laurent Baumel.

Céline Tabou

Plus de 60% des suffrages dès le premier tour

Bolivie : Evo Morales réélu président

Evo Morales a été réélu, dès le premier tour, pour la troisième fois président de la Bolivie. Selon les résultats encore non officiels, plus de 61 % des 6 millions d'électeurs boliviens ont voté pour lui.



Ancien berger de lamas, Evo Morales est parvenu à stabiliser l'économie bolivienne et à apaiser les tensions politiques. Ce dernier a assuré qu'«aujourd'hui nous sommes dignes. Plus jamais nous ne serons mendiants, ni humiliés». Depuis son arrivée au pouvoir, l'ex-leader des producteurs de coca est resté pragmatique durant neuf ans, tout en conservant un discours «anti-impérialiste».

Une large victoire

«Merci pour ce nouveau triomphe du peuple bolivien», a-t-il déclaré depuis le balcon du palais présidentiel. L'homme est devenu une icône dans son pays, particulièrement auprès de la communauté indienne et des plus pauvres d'Amérique latine. À 54 ans, le président bolivien est arrivé en tête dans le département de Santa Cruz, bastion de l'opposi-

tion, qui lui avait mené la vie dure lors de son arrivée à la tête du pays.

Selon les résultats des instituts Mori et Ipsos, Evo Morales l'emporte largement dans tous les départements du pays, à l'exception du Beni (nord-est), remporté par son rival Samuel Doria Medina, du parti Unité démocrate.

Sur le plan national, Samuel Medina a remporté 24 % des voix, tandis que l'ancien président conservateur Jorge Quiroga, 9 %, le candidat du Parti Vert, Fernando Vargas, 3 % et le social-démocrate Juan del Granado, remporte 3 % des voix. En plus d'une victoire à la présidentielle, le parti d'Evo Morales, le MAS (Movimiento Al Socialismo) a obtenu 111 des 130 députés de la chambre basse et 25 des 36 sièges de sénateurs.

Un vote obligatoire

Près de six millions de Boliviens ont été obligés de voter dimanche 12 octobre. Le vote a été une obligation, sous peine d'une amende élevée. La consommation d'alcool a été interdite quarante-huit heures avant le suffrage et jusqu'à douze heures après, le port d'armes à feu a également été interdit durant la même période. De plus, la circulation des voitures particulières a été également réglementée pour les élections et un permis spécial sera

nécessaire.

Pour la première fois depuis l'instauration de la démocratie, plus de 200.000 Boliviens de l'étranger ont pu choisir leur président. «La Bolivie est un pays démocratique et nous nous attendons à une participation massive qui démontre l'unité du pays», a déclaré le président Evo Morales. Ce dernier est arrivé au pouvoir en 2006 avec 54 % des voix dès le premier tour, puis triomphalement en 2009 avec 64 % des suffrages.

Il est le plus ancien président en exercice du continent, après des années d'instabilité politique, qui ont entraîné près de 160 coups d'État depuis l'indépendance, en 1825. 60 observateurs de 22 nationalités ont été mandatés par l'Organisation des États américains (OEA) pour superviser l'élection, qui s'est déroulée sans encombre.

«En neuf ans, nous avons appris à bien gouverner et c'est pour cela que nous gagnerons avec une large majorité», a indiqué le président devant de ses partisans lors de son dernier meeting de campagne à El Alto, près de La Paz. Depuis son arrivée, le rôle de l'État a été renforcé dans le secteur des hydrocarbures et la politique sociale active menée porte ses fruits, raison de son succès pour les observateurs.

Céline Tabou

Grève des fonctionnaires aux Comores

CGTR : «Solidarité aux travailleurs»

Dans un communiqué, la CGTR apporte sa solidarité aux travailleurs comoriens en lutte et à la Confédération des Travailleurs Comoriens (CTC).

« Les intimidations et menaces n'ont pas empêché la grève nationale des 30 septembre et 1er octobre dans la fonction publique afin notamment

de trouver une solution aux impayés de salaires de plus de 2 mois», indique la CGTR qui «s'associe à la CTC dans sa condamnation de la violation des principes et droits fondamentaux

du travail stipulés dans les Conventions 87 et 98 de l'OIT».

«Il n'y a pas de développement sans respect des droits sociaux et des libertés fondamentales», précise la CGTR.



Champ de betteraves et sucrerie d'Hollogne en Belgique. La Belgique plante 47.000 hectares de betteraves. (Flamenc - Self-photographed. Licensed under Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0 via Wikimedia Commons)

Vers de grands bouleversements dans l'industrie sucrière en Europe

Fin des quotas : inquiétude en Belgique

En Belgique, les planteurs de betterave s'attendent à un effondrement du prix du sucre en 2017, date de la fin des quotas et des prix garantis. Cela apporte un nouvel éclairage sur l'ampleur du défi qui attend la filière canne. Rappelons qu'à ce jour, rien ne garantit que l'Union européenne accordera à la France le droit de verser une subvention suffisante à la survie de la filière canne réunionnaise. Voici la reproduction de cet article publié par la RTBF:

Ces quotas de sucre avaient été mis en place en 1968 en Europe pour soutenir le marché et garantir la production. Et le prix de la tonne de betterave aussi était garanti. Bref, production garantie, prix garantis. Au final, le marché européen du sucre était cadencé. Le cours du sucre en Europe était grâce à cela protégé des fluctuations des cours mondiaux. Mais en 50 ans, la consommation de sucre a explosé. Et l'année dernière, l'Europe, poussée dans le dos par l'industrie agroalimentaire, grosse consommatrice de sucre, a décidé de libéraliser ce marché en 2017. Officiellement, l'industrie du sucre réagit avec sérénité. Les raffineries disent que cela peut être une opportunité pour améliorer leur compétitivité en produisant plus. Mais tous ajoutent dans la foulée

que cela ne va pas se faire sans casse. C'est aussi l'avis de Valérie Vercammen, secrétaire générale de la confédération des betteraviers: « On s'attend, lors de la fin des quotas de sucre en 2017, à une baisse du prix du sucre européen. On s'attend même à une forte chute qui pourrait mettre en cause la rentabilité de l'industrie sucrière en Europe ».

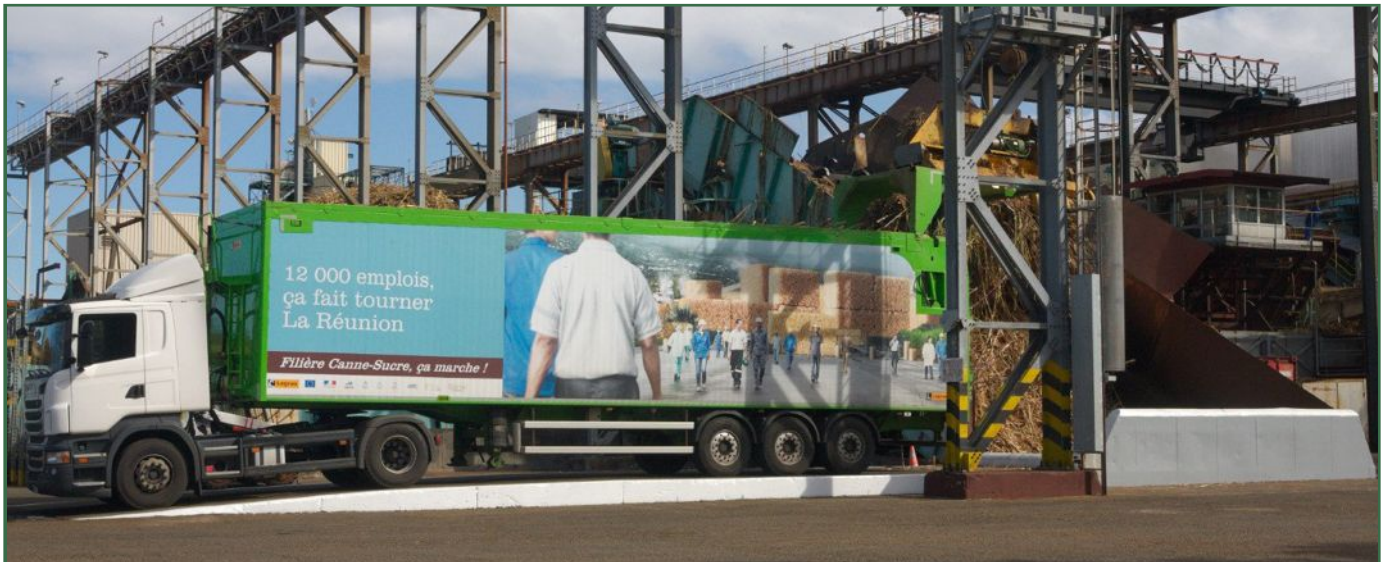
Du côté des producteurs de betteraves, l'inquiétude est bien présente. Philippe Van Wouterghem est agriculteur à Modave, en région liégeoise. Chaque année, il produit entre 80 et 90 tonnes de betteraves. Jusqu'à présent, avant même de livrer sa production aux sucriers, il savait déjà combien elle lui rapporterait. Mais demain, avec la fin des quotas, ce ne sera plus le cas. Phi-

lippe Van Wouterghem craint de devoir passer à autre chose: « Nous sommes demandeurs d'un prix fixe. Nous ne sommes pas des spéculateurs ni des grands financiers, nous travaillons la terre. Notre but c'est de tirer un revenu équitable de notre travail. (...) On n'a pas intérêt à investir dans une culture si on sait qu'à la fin de l'année, on n'aura pas assez pour récupérer l'investissement qu'on a réalisé ».

Bref, l'industrie du sucre va connaître pas mal de bouleversements dans les prochaines années. Si personne ne prévoit la disparition des betteraviers, il faut s'attendre à ce qu'il y en ait de moins en moins.

LA CANNE C'EST LE SUCRE, MAIS PAS SEULEMENT ! - 7

La culture de la canne à sucre est en danger à La Réunion. Dans l'intérêt de notre pays, Il faut la sauver. Non seulement pour ce qu'elle représente pour l'histoire de La Réunion, pour notre culture et la défense de notre environnement, mais encore pour ses potentialités qui sont grandes. En effet, la canne, ce n'est pas seulement le sucre industriel et quelques rares « sous-produits », mais ce sont encore des centaines de produits dont la mise en valeur peut constituer une base importante pour notre développement économique à caractère durable. Cette chronique vise à en informer les Réunionnais en vue de sauver notre principale activité agro-économique du pays.- chronique à lire le mardi, jeudi et samedi dans votre journal Témoignages.



La canne c'est le sucre, mais pas seulement -4-

La canne comme base de notre développement à venir

Pour fabriquer du sucre, il faut d'abord couper la canne puis la séparer des déchets hors-canne : les choux, les feuilles et la paille qui embarrassent la canne proprement dite, que cette séparation se fasse au champ, lors du chargement dans les remorques des camions ou des tracteurs, où à l'usine au moment du nettoyage de la tige et de la préparation de la canne au broyage. Il s'ensuit qu'avant l'extraction du jus, la canne a déjà abandonné une partie-considérable !-de ses produits. Avant qu'on en arrive à l'extraction du sucre, il va falloir encore laisser de côté la bagasse, la mélasse, les vinasses, les boues donc encore des tonnages importants de matière, loin d'être inutiles, comme il sera décliné dans cette chronique et durant les semaines à venir. Pour les personnes intéressées voici un état des produits dans une tonne de cannes:

Dans une tonne de cannes on trouve environ trois cents kilogrammes de bagasse, et soixante-dix pour cent de jus, ou vesou. Le vesou lui-même

comprendrait douze à dix-huit pour cent de saccharose, et un peu plus de quatre-vingt pour cent d'eau. Au terme de la fabrication du sucre, et après évaporation de l'eau, il faudra encore compter sur les trente kilogrammes de mélasse composé pour moitié de sucre environ, sur la présence des boues et des vinasses. Les produits que nous allons regarder à la loupe si possible ce sont les déchets hors canne, les sucres eux-mêmes, la bagasse, la mélasse, les vinasses et les boues qui constituent les bases d'industries et d'artisanat intéressantes pour nous à La Réunion comme pour toutes les régions du monde productrices de canne à sucre. Bien entendu, je n'ai pas la prétention d'énumérer les centaines de produits dérivés de la canne, mais d'en citer suffisamment pour que les réunionnais se rangent à mon regard sur la canne, base essentielle de notre développement économique à venir.

Georges Gauvin

Vocabulaire : biomasse pour recharger ma bouteille de gaz ?

Je suppose que, comme moi, vous connaissez la biomasse ? Elle se compose de tous les résidus verts que vous pouvez rencontrer et que vous mettez à fermenter. Cette fermentation constitue le processus de la méthanisation. Le méthane est un composé du carbone et de l'hydrogène. Sa formule étant le CH₄ : un atome de carbone et quatre atomes d'hydrogène, il est bien plus léger que le butane ou le propane —

deux gaz bien plus dangereux en tant que gaz à effet de serre et extraits du pétrole ou du gaz. Or le méthane, on peut l'obtenir par la méthanisation de la paille de canne verte ou sèche, de la bagasse, des résidus domestiques, tontes de gazon... d'où ma question impérieuse : à quand ma bouteille de gaz rechargée par la méthanisation des résidus de la canne et autres ?

Oté

I Pinn la ziraf ziskatan

Sanm pou mwin gouvèrnman la, finn larg lo kor. I bouz ankò sa? Dé kinn i bat lo pié a tèr, ninport kissa, zot i kour. I fann konm ti poul. I gingn la tranblad. La pwin zargo. Pa bozwin alé lwin? la mèm, rogard z'afèr taks kamyon bérlé la ba déor, bann shofer i provwin zis, domin ni boush shomin, ni fé baraz, la pwin lo tan di, alala lo minis i fé uit-nèf, i gingn la koulant «Souplé arèt, odrémié, ni bat arièr, ni rokil dérièr, si pou kass tout ni arèt la mèm, bouz pa». Sa inn. In ot ankò i fé di a mwin banna lé in pé bokou kapon-kapon si lé bor. Bann profésyon libéral, doktèr, lisié, sinonsa notèr, farmasyin, dék bana i pèt in kou for ébin i fé siklonn pou bann minis. I gingn kapkap. Sa dé. Rogard osi zinpo foutbalèr, zot i an souvwin, la di sak i gingn in gro, gro paké, pa sak i gingn inn ti moné zako, sak i gingn milyon, va pèy plis. Mwin té dakor èk zot, té in bon zafèr, sa té dos sa, sak i gingn bon pé, i pèy bon pé. Ousasa. Zis inn ti néstan la di sa. Sa trwa. Foutbalèr i an souplingn, zot dir, mwin na doutans la d'si mé la zordi, promié minis i arèt tout toudinkou.

Zistoman, i parl foutbalèr, fé mazinn a mwin lo vié tan, kan nou té marmay, pou zoué foutbal, nou té kass in kan rant nou. I partaz lo bann. Aou èk mwin, aou èk zazo, ti kok èk mwin, Bénwa èk zazo, ti lik èk mwin, pol èk zazo, karlo èk mwin, frédo èk zazo... Konmsa ziskatan finn fé dé lékip i partaz tout égal-égal. Trouv in boul, kiswa boul shifon, kiswa boul papié, sinonsa in vavang, dé fwa in panplémouss, boul karoutchou osi, si ti noèl la pasé. La i zoué. Lavé in tik-tak rantronou, lo lékip pli for té i zoué la pass bwin, té i konstri lo zé boudikont. Lot té pli fà, té kass lo zé, té zoué bobok pou gingn lo tan, té zoué la mont, té larg lo kor findkont.

Pou kosa mi rakont a zot sa zordi? Zot i pé di, sa in vié fim i san lo rans. Nonva, lé in pé konm zafèr gouvèrnman an plass. Sanm pou mwin banna osi i zoué bobok èk nou. La pi mwayin mwayéné, i pé pi avans ni dovan ni dérièr é bin i zoué bobok. La promèt tankipé é bin zordi l'èr larivé pou rann kont, pou réloké é la dikou na pwin ryin, lé konm in shyin dann larozwar. Fond mwin mèm mi di, pou trinn a nou ziska 2017, banna osi i sar pouss-pousé, i sar ral-ralé i sar zoué ryink bobok, sinonsa i pinn la ziraf ziskatan.

Justin